

## **Agadir: Création du premier Samu social**

### **Actualité Agadir et région**

Posté par: Visiteur

Publié le : 08-02-2010 23:37:11

- **Une plateforme pour la protection de l'enfance**
- **Une enveloppe de 6 millions de DH**

La problématique de la protection de l'enfance était au coeur du débat à Agadir. Nouzha Skalli, ministre du Développement social, de la Famille et de la Solidarité a, dans ce sens, présidé une rencontre avec les associations oeuvrant dans le domaine de la Protection de l'enfance dans la ville d'Agadir. Rencontre qui entre dans le cadre de son plan stratégique 2008-2012 visant la consolidation de la politique participative impliquant les acteurs locaux dans la planification et le suivi des programmes de développement social.

«La protection de l'enfance est une question de droits humains; elle fait appel à la recherche de l'innovation en terme de mobilisation, de conception d'approches et de services sociaux innovants», a souligné la ministre. Une amélioration de la situation des enfants en situation difficile commence déjà à se faire ressentir dans les domaines législatif, socio-économique, sanitaire et éducatif.

Cellule de veille

Toutefois, des défis restent à relever afin de maîtriser le phénomène et disposer de données statistiques. «Les besoins des enfants en situation précaire, explique Skalli, doivent être pris en compte dans les programmes de la gouvernance locale». La mise en place d'un circuit de prise en charge des enfants victimes de violence et la construction de réponses de proximité par le biais d'une cellule de veille sont aussi des défis à relever.

La rencontre-débat a été couronnée par la signature d'une convention cadre en partenariat avec l'Entraide nationale et avec l'appui technique et financier de l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID). Cette convention a pour objectif la mise en place du premier SAMU Social à Agadir, une plateforme de travail pour la protection de l'enfance élaborée par l'alliance d'associations oeuvrant dans le domaine des enfants en situation précaire, tel que stipulé par le Plan d'action national pour l'enfance (PANE) 2006-2012 et aussi par le Plan Stratégique 2008-2012 du ministère. L'enveloppe budgétaire allouée au projet s'élève à 6 millions de DH dont trois millions de DH d'appui financier de l'ACECDI. Le département de tutelle s'engage par ailleurs à apporter les appuis nécessaires aux capacités institutionnelles du réseau et des associations adhérant au projet «Une plate forme pour la protection de l'enfance à Agadir» et à contribuer à la mise en oeuvre du plan de formation des ressources humaines relevant des associations conformément au plan d'action et en coordination avec le réseau. L'alliance des associations s'engage, quant à elle, à organiser des journées de sensibilisation et d'information pour la diffusion de la culture des droits de l'enfant au niveau régional. Le renforcement et la mise en place de structures d'accueil pour les enfants en situation difficile dont les besoins auront été évalués sont aussi une de ses priorités.

Il faut préciser que la durée de la convention est fixée à trois ans à partir de la date de sa signature.

Ainsi, la création du premier SAMU social et le renforcement du tissu associatif local permettront de donner un nouvel élan et un nouveau souffle aux programmes de développement social à Agadir et ses régions.

Fatiha NAKHLI  
L'économiste